

Près de 13 millions d'élèves ont rejoint les bancs de l'école pour la rentrée scolaire 2019/2020. Cette rentrée s'est bien déroulée et je remercie et félicite l'ensemble des professeurs de toutes les filières qui ont travaillé à son succès.

A l'occasion de cette rentrée scolaire, le Gouvernement, par la voix du Ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer, a fixé les trois défis majeurs de cette rentrée :

- L'égalité des chances :

Dès la rentrée 2017, les effectifs dans les classes de CP et CE1 des quartiers défavorisés ont été réduits.

A la rentrée 2019, L'ensemble des classes de CP et CE1 en REP+ sont dédoublées.

Dans ces classes à effectifs réduits, les professeurs peuvent utiliser des méthodes pédagogiques plus actives et davantage orientées vers la différenciation, ce qui permet une meilleure identification des besoins des élèves et une meilleure dynamique de la classe. Ce sont près de 300.000 élèves qui sont concernés par cette mesure au niveau national et ils devraient être 450.000 d'ici la fin du quinquennat car cette mesure sera étendue aux grandes sections de maternelle en éducation prioritaire.

L'objet de la loi votée en 2019 « pour une école de la confiance », donne priorité à l'école primaire. 2 300 postes supplémentaires sont créés pour atteindre en outre l'objectif suivant qui est l'abaissement de l'instruction obligatoire à trois ans pour renforcer l'école maternelle dans son rôle essentiel de l'apprentissage du langage pour développer tôt le goût d'apprendre.

Pour améliorer encore l'égalité des chances, plus de moyens dans la scolarisation des enfants en situation de handicap ont été investis : 4 500 nouveaux accompagnants au niveau national ont été recrutés, ce qui permettra d'accueillir 24.500 élèves handicapés supplémentaires.

- Le bien-être au travail :

Le Gouvernement a reçu l'ensemble des syndicats pour évoquer notamment l'amélioration des conditions de travail.

L'actualité récente a souligné l'augmentation du nombre de violences à leur égard et le "Plan sur les violences à l'école" mis en place par Jean-Michel Blanquer répond à la crainte des professeurs.

Les principales mesures sont :

- La nomination d'un référent "violence en milieu scolaire" dans chaque département pour que les chefs d'établissement aient un interlocuteur dédié

- L'inspection académique n'aura pas besoin de l'autorisation de la famille pour la prise en charge de leur enfant en classe relais durant 6 mois

- Le recours aux travaux d'intérêts généraux est facilité et un "protocole d'accompagnement et de responsabilisation des parents" est mis en place pour s'assurer que l'enfant respecte ses obligations.

- La prime pour les personnels en REP+ augmente cette année encore de 1000 euros (soit 2000 euros depuis le début du quinquennat) et le développement des heures supplémentaires défiscalisées améliore le pouvoir d'achat des enseignants (une heure supplémentaire par semaine représente 1300 euros de plus par an).

- La question environnementale :

Pour que le développement durable occupe une place importante dans l'éducation de nos enfants pour leur bien-être à venir et celui des générations futures : les 60.000 écoles, collèges et lycées deviendront des lieux de biodiversité et de lutte contre le réchauffement climatique par le développement des petits gestes quotidiens qui grâce à l'engagement conjoint des 13 millions d'élèves et du million de personnels - permettront d'avoir un impact significatif.

250.000 éco-délégués, un par classe au collège et lycée, seront nommés pour favoriser la mise en œuvre de ces actions concrètes (recyclage des déchets, économie d'énergie, limitation du plastique etc.).

D'ici décembre 2019, chaque école devra concevoir un projet à vocation écologique (plantations d'arbres, potagers etc.).

Enfin cette année, les apprentis de France ont également effectué leur rentrée.

Ils n'ont jamais été aussi nombreux puisque le record historique au niveau national a été atteint avec 458.000 jeunes en apprentissage. Ces formations sont des solides voies de réussite: sept mois après leur sortie de formation, 69% des anciens apprentis ont un emploi.